

Agence d'Aix-en-Provence  
RD 18, Route des Milles  
ZA La Jalassière Lotissement Le Jalas - Immeuble IMOWIN  
13510 EGUILLES  
Tel 04 84 49 22 79  
aixenprovence@alpes-contrôles.fr

CTC C140/Version 20200403

<b>Mission(s)</b> ATHAND, ATTH, AVISNOTICE_ACCES, AVISNOTICE_SECU, CONSUEL, HAND, LP, PS, SEI, VIEL	
<b>Nos références</b> 131-C-2020-001H <sup>1</sup> (131-C-2020-001H)	<b>Date</b> 26/05/2020

## PEIPIN CONSTRUCTION MAGASIN LIDL T13 ECO

### AVIS AU MAÎTRE D'OUVRAGE DE LA CONSTRUCTION SUR LA PRISE EN COMPTE AU STADE DE LA CONCEPTION DES RÈGLES PARASISMIQUES N°1

Je soussigné **VIGNAL Stephen**, agissant au nom de la société Bureau Alpes Contrôles, contrôleur technique au sens de l'article L.111-23 du code de la construction et de l'habitation, titulaire de l'agrément délivré par décision ministérielle du 19 janvier 2016

atteste que pour l'opération de construction suivante :

#### PEIPIN CONSTRUCTION MAGASIN LIDL T13 ECO

la société de contrôle Bureau Alpes Contrôles est intervenue dans le cadre de la mission parasismique définie par convention de contrôle technique n° (131-C-2020-001H) en date du 15/05/2020.

Le contrôleur technique atteste qu'il a fait connaître au maître d'ouvrage son avis relatif à la prise en compte des règles parasismiques, par le(s) document(s) référencé(s) :

- CRED N°1 - AR-TEK du 26/05/2020

sur la base des documents projets établis en phase de dépôt du permis de construire, et dont la liste est annexée à la présente attestation.

Le chargé d'affaire,  
Stephen VIGNAL

